SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE LESCAR



ENVIRONNEMENT, SERVICES

L'accès aux déchèteries de l'agchange

Les 6 déchetteries de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Py Emmaüs, Jurançon, Lescar et Pau, seront prochainement équipées d' effectif dès le 1er janvier 2023.

Publié le 08 septembre 2022

Seuls les particuliers résidant sur l'une des communes de la Communauté d'Agglomération auront alors accès aux déchetteries, dans la limite de deux noms par foyer et trois véhicules maximum. L'accès des ayants droit après inscription sur le site, se fera grâce à la lecture des plaques d'immatriculation au moment du passage des barrières d'entrée dans les déchetteries de l'Agglomération. Par ailleurs, les allers et venues des véhicules du foyer seront désormais limités à 24 par an gratuitement avec possibilité d'en ajouter 10 de plus payants.

Pour cela, les habitants de l'agglomération doivent s'inscrire depuis le mois de septembre en remplissant le formulaire suivant : https://pau.webusager.fr/CAPAU/pages/p_demarches.aspx?tevt=20220620095239996787

Il sera nécessaire de justifier de leur résidence sur l'agglomération grâce à un justificatif de domicile de moins de 6 mois et les copies de cartes grises des véhicules. Chaque foyer peut inscrire jusqu'à 3 véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 t.

VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR











